



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 janvier 2021
Français
Original : arabe

Lettre datée du 21 janvier 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Libye auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre datée du 20 janvier 2021 adressée au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale, Faiez Farraj (voir annexe) transmettant la requête de l'État de Libye à l'Organisation des Nations Unies en vue de l'octroi d'une assistance technique permettant de garantir le succès de la tenue d'élections nationales générales dont il a été convenu qu'elles se tiendraient le 24 décembre 2021.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Taher **Elsonni**



Annexe à la lettre datée du 21 janvier 2021 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Libye auprès de l'Organisation des Nations Unies

Étant soucieux de continuer de resserrer la coopération et la coordination avec l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale, afin d'épauler l'action menée par le Gouvernement libyen pour régler les nombreuses difficultés que le pays traverse en cette période de transition ardue, et souhaitant obtenir un résultat sur le plan national que nous avons appelé de nos vœux à maintes occasions, à savoir la tenue d'élections présidentielle et législatives simultanées en Libye, afin que le peuple libyen puisse élire ses dirigeants et ses représentants en toute liberté, en vue de mettre fin aux clivages politiques actuels, de trouver une solution au conflit de légitimité et d'unifier les institutions de l'État de façon à passer à une phase de stabilité et de reconstruction,

Conformément au consensus qui s'est dégagé au Forum de dialogue politique interlibyen qui s'est tenu à Tunis sous l'égide de l'ONU, durant lequel a été fixée la date du 24 décembre 2021 en vue de la tenue d'élections nationales générales qui se tiendront dans quelques mois, décision qui a été largement saluée aux échelons national et international,

Pour mettre à profit ce grand élan et veiller à la tenue d'élections libres, intègres et crédibles, auxquelles tous les Libyens pourront participer, y compris les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et celles se trouvant à l'étranger,

Afin d'amorcer les préparatifs dès à présent et de garantir tous les moyens nécessaires à la Haute Commission électorale nationale, il convient de compléter l'action menée par le Gouvernement qui a déjà alloué 50 millions de dinars libyens au processus,

Comme suite à la résolution [2542 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité, qui a salué les parties libyennes pour avoir pris l'engagement de collaborer avec l'Organisation des Nations Unies afin d'organiser des élections législatives et présidentielle crédibles et pacifiques et de respecter les résultats de ces scrutins et s'est félicité du concours que la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) apporterait à l'organisation de ces élections,

Nous vous faisons part de notre souhait d'inviter l'Organisation des Nations Unies à apporter une assistance technique, à envisager les moyens d'assurer la mise en œuvre de ce processus électoral dans toutes ses étapes et à fournir des observateurs pendant le déroulement du processus électoral jusqu'à l'achèvement et la certification des résultats définitifs.

Tout en réaffirmant que la suite donnée aux aspirations du peuple libyen concourra de manière positive à renforcer le consensus national et international en cours, nous demandons au Conseil de sécurité, par votre entremise, d'adopter une résolution dans laquelle il accueillerait favorablement la tenue d'élections générales à la date prévue, convenue par les Libyens, conférerait un mandat à la MANUL et lui fournirait les moyens nécessaires pour faire aboutir le processus. Nous espérons également que l'ONU dépêchera dès que possible une équipe chargée d'évaluer les besoins, de consulter la Haute Commission électorale et les autorités compétentes et d'établir une coordination avec elles, en vue de garantir le succès de cette importante élection nationale.

Le Président du Conseil de la présidence
du Gouvernement d'entente nationale
(Signé) Mustafa Sarraj